

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Caprice modèle 1BN69 (moteur L) (5 places).	CH 0159 07

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Caprice 1BN69" et "CH 0159 07" sur la plaquette du constructeur		
	"1N69L.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	sous le capot du moteur, à droite, sur traverse du radiateur		
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"L" à droite, à l'avant sur le bloc, derrière l'alternateur (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	HADORN/RAMPY US-CARS BERN, Sulgenackstrasse 58, 3007 Berne		
Véhicule homologué	1N69L7J213323	Signes fixes dans code du type	1N69L.. / 1BN69

Chassis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur, AV= soupape de dosage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		

Moteur			
Marque	CHEVROLET	Type	V8-350 4bbl(L)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidis.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,60	Course	88,39
Cylindrée	5730	CV-impôt	29,18
Puissance en CV	170 SAE-net	à t/min	3800
Bruit	76	dB/A à t/min	3800
Silencieux	1 = 540x290x130 mm		
Mesure des gaz	*)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie			
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	intérieur+gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte G.V.		
Nombre de places	1 2	av 2	centre ar 3
Dimensions			
Longueur	int. 5385	Empattements	2945
Largeur	1950		
Hauteur	1480	Voie	av 1570 ar 1550
Porte à faux	lat. 990	Voies	av ar
	av 990		ar
	ar 1450	Braquage	g 12200 d 12000
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1015	815	1830
Charge utile	110	240	350
Poids total	1125	1055	2180
Garantie fabr.	2344		
Dimens. pneus	GR 70 - 15	GR 70 - 15	(Variantes +)
Ply / bar	R / 1,8	R / 1,8	voir
Charge	1300	1300	remarques)
pour V max	varie selon la marque, min. 178 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein	1696		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	178 km/h		
Vitesse maximale testée	km/h		

Equipement §)	
Feux de route	SEALED BEAM 2A DOT H.,
Feux de croisement	SEALED BEAM 2A DOT H.,
Feux de position	IP 77 GUIDE IB DOT
Feux rouges	DOT A (2)I(2)S(2)T 77 GUIDE IB
Feux stop	Id.
Clignoteurs	av voir feux pos. AP2 77 KBC ar voir feux rouges
Catadioptres	av AV1AP2 77 KBC ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av AR, 7 GM IB 2 ar
Feux complément.	2/ feux de route SEALED BEAM 1A DOT H.,
Eclairage plaque	1/ sous le couvercle du coffre
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY F+D ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Caprice		
Homologation N°	CH 0159 07		
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant 2	2
Poids à vide	1830	Carburant B	
Charge utile	=	CV-impôt 29,18	
Poids total	2344	Cylindrée 5730	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 37 576)
- + Variante de pneus : GR 78 - 15 B charge AV 1300 (1,8) AR 1300 (1,8) V-max. varie selon la marque, minimum 178 km/h
FR 78 - 15 B 1270 (2,0) 1270 (2,0) 178 km/h
205 HR 15 1210 (2,0) 1260 (2,1) 210 km/h
225/70 HR 15 1230 (2,0) 1230 (2,0) 210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/clignoteurs AV sont équipés d'ampoules blanches;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- l'intervalle entre les clignoteurs AR est inférieur à 600 mm; les 2 chambres intérieures des feux stop/clignoteurs doivent être débranchées;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- la figurine du capot modifiée (anneau entourant la figurine) peut être acceptée.

A noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Bellach, 22.3.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture de tourisme C H E V R O L E T

Caprice modèle 1BN69
(moteur L / 5 places)

CH 0159 07

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 23.2.1979 /Ba

Mesures du bruit selon l'OCE :

Avec le véhicule en marche : 50 km/h, A2, iA 2,41, 74 dB/A
A proximité de l'échappement : 82 dB/A à 2850 t/min

Equipement

: les feux de position et clignoteurs avant d'origine
doivent être remplacés par des feux de position A (E)
et clignoteurs l (E).